



Communiqué de presse du SNTRS-CGT

Concours des chargés de recherche au CNRS :

La Direction veut piloter directement le recrutement de chercheurs

La qualité du recrutement des chercheurs du CNRS repose sur le niveau scientifique des lauréats et la qualité du projet de recherche qu'ils souhaitent mettre œuvre. La pratique des jurys d'admissibilité est après un long travail de sélection collégiale, de **classer des dossiers tous d'excellente qualité** sur des profils de candidats à spectre scientifique large.

Or, avec l'accord de la Direction du CNRS, les jurys d'admission n'hésitent plus à remanier de fond en comble certains classements de candidats établis par les jurys d'admissibilité. Les Directions d'instituts imposent le coloriage ou le fléchage de nombreux postes sur des thématiques ou des laboratoires.

Cette remise en cause des prérogatives des jurys d'admissibilité témoigne d'un arbitraire institutionnel inacceptable qui manifeste une dérive inquiétante quant au respect accordé au jugement des pairs.

Dans un contexte de pénurie de postes ouverts au concours, la Direction du CNRS entend ainsi piloter les thématiques de recherche des chercheurs qu'elle recrute exclusivement sur les thématiques scientifiques correspondant à sa politique de site en fléchant notamment le potentiel scientifique sur les Idex¹, Isites ou les ComUE² dont le CNRS est membre.

Elle oriente les recrutements sur les candidats ayant un curriculum vitae de chercheur déjà confirmé. Elle utilise comme critère de sélection « les années d'expérience après la thèse » des candidats dans le sens qui l'arrange : tantôt trop jeunes tantôt trop âgés. Elle renonce ainsi à recruter, dans certaines disciplines, de jeunes docteurs au plus près de la soutenance de leur thèse et favorise le recrutement jeune dans d'autres.

Les conséquences en sont désastreuses :

Les concours sont dégradés/faussés puisqu'ils n'offrent pas la garantie des profils des postes et du nombre de chercheurs qui seront effectivement recrutés dans chaque section.

Des jeunes chercheurs renoncent à candidater sur des postes dans lesquels ils ne se reconnaissent pas, avec un risque d'appauvrissement des disciplines à long terme. Des « pépites » potentielles et le plus souvent inattendues en matière de recherche sont amenées à disparaître sans recrutement sur ces thématiques.

Parce qu'ils s'estimeront inexpérimentés, la pratique de l'autocensure par de nombreux candidats va se renforcer puisque le recrutement au grade de Chargé de recherche 2eme classe disparaît.

Il faut arrêter de subir. Nous invitons la communauté scientifique à s'exprimer notamment en signant la pétition :

<https://www.change.org/p/président-du-cnrs-concours-cnrs-2017-la-sociologie-déclassée-l-autonomie-scientifique-remise-en-cause>

¹ Idex/Isite : Initiatives d'excellence/ Initiatives, Sciences, Innovations-Territoires, Economie (projets d'investissements d'avenir pour l'enseignement supérieur et la recherche)

² ComUE : Communauté d'Universités et Établissements